

CHRONIQUE

Nous prions instamment les membres de la Société d'envoyer leur cotisation au trésorier, à l'adresse indiquée au verso de la couverture, dès le premier mois de l'année 1926.

Nous le leur demandons dans l'intérêt de la Société, afin d'éviter des frais de recouvrement qui deviennent de plus en plus élevés.

Ces frais peuvent monter à 1 fr. 50 et 2 francs par personne ; — si la Société les prend à sa charge, ils constituent pour elle une grosse dépense ; s'ils sont mis à la charge du sociétaire, celui-ci en éprouve toujours un certain mécontentement.

La Société ne peut vivre que par ses propres ressources, car elle ne saurait espérer obtenir une de ces subventions qui sont si abondamment distribuées aux Sociétés de foot-ball ou de palets. De plus, nul n'ignore que les frais d'impression subissent une augmentation constante.

Nous supplions donc les membres de la Société qui s'intéressent à sa vie et veulent assurer son avenir, de verser régulièrement la cotisation qui leur est demandée et qui suffit à peine à équilibrer ses dépenses.

Les récents travaux d'archéologie préhistorique dans le Finistère

Le groupe finistérien d'Etudes préhistoriques continue la publication des fouilles entreprises il y a quelques années dans cette riche région de la baie d'Audierne, entre la pointe de Penmarc'h et la pointe de Penhars (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1923).

La nécropole de Saint-Urnel, en Plomeur, s'étendrait sous plusieurs hectares. Dans la partie fouillée en 1922 quatre étages superposés de squelettes correspondent aux couches du terrain. A l'étage supérieur les corps sont enfermés dans des cists en pierre de diaclose blanches, travaillées et polies en dessus. Au-dessous sont d'autres cists plus grossiers, en pierres de granit brutes. Les auteurs attribuent ces monuments aux premiers âges du fer. Nous ne pouvons ici que formuler des réserves.

Nous sommes étonnés de rencontrer autant d'inhumations à des époques où l'incinération est la règle dans nos régions. Aucun indice ne permet de fixer la date des inhumations antérieures, c'est-à-dire des squelettes des étages 1 et 2. Aussi nous regrettons l'emploi d'expressions comme celles-ci qui, tout en dépassant la pensée des auteurs, peuvent induire le lecteur en erreur : autour de la tête d'un squelette de l'étage inférieur étaient placées « trois pointes de silex *mousteriens* », et, à propos d'un autre de la couche 2 : « ce squelette est particulièrement intéressant, car il présente la majeure partie des caractères de *Cro-Magnon* ». D'autant plus que, couchés sur un lit horizontal de pierres de granit brutes, nous ne pensons pas que ces squelettes de la couche 2 puissent remonter à une époque très lointaine.

La nécropole de Roz-an-Trémen diffère de la précédente. A Saint-Urnel les sépultures par incinérations manquent totalement. A Roz-an-Tremen elles sont plus abondantes que les inhumations. Des cinq lechs, qui se dressaient naguère sur ce tertre, il ne restait que deux : l'un cannelé, de 2 m. 60 de hauteur, aujourd'hui au Musée de Quimper, l'autre, plus petit, avec de légères cannelures, mis à l'abri dans le Musée de Penmarc'h. C'est autour de l'emplacement de ces lechs que furent découverts de véritables îlots de sépultures. D'abord des urnes cinéraires, quelques fibules et des morceaux de bracelets. Les vases, de grande taille pour la plupart, ont une forme et une ornementation très typiques. Ils peuvent être attribués à la Tène II ou la Tène III.

Au cours de cette fouille a été mis à jour un genre de tombe encore inconnu : « quatre pierres coniques, posées verticalement aux extrémités d'un rectangle, encadrant une pierre plate sous laquelle se trouvait une petite poche de cendres et d'ossements brûlés, dont quelques phalangettes d'enfants verdies au contact de morceaux d'un petit bracelet de bronze ».

Ces découvertes ramènent l'attention sur la question du « lech ». Dans les sépultures dont nous venons de parler, sépultures bien datées par la poterie, l'appairement des blocs taillés est indiscutable. Un lech hémisphérique est toujours accompagné d'un lech de forme différente, conique ou pyramidale. On retrouve l'appairement dans le Finistère, mais là un des lechs est lisse et l'autre est cannelé. L'opinion des archéologues finistériens, qui voient dans ce voisinage « la

juxtaposition des principes mâle et femelle » et la preuve d'un culte phallique, nous paraît très discutable ou tout au moins prématurée. Car, si l'une de ces pierres procède du menhir et peut être considérée comme un symbole religieux, l'autre, au contraire, nous paraît avoir une toute autre origine.

En effet, dans le Morbihan, le lech en forme de cône ou de pyramide apparaît seul dans quelques tumulus de l'âge du fer. Il n'y a pas encore de lech hémisphérique. L'apparition de celui-ci coïncidera avec la disparition du tumulus. Et l'on peut voir dans ce bloc en forme de calotte sphérique des débuts, un tumulus représentatif. C'est la pierre tumulaire, le prototype de la stèle.

*
**

Le mot de « lech » employé pour désigner les blocs taillés des sépultures de l'âge du fer est assez impropre. Il signifie « pierre plate ». Appliqué il y a un demi-siècle par Kerrenflech aux pierres taillées que l'on rencontre communément dans les vieux cimetières de la Basse-Bretagne, c'est-à-dire aux pierres tumulaires des Bretons immigrés, le mot a été accepté par tous les archéologues et étendu aux blocs similaires remontant aux époques protohistoriques. D'aucuns pensent qu'il conviendrait d'adopter d'autres termes plus justes et plus précis. L'un a proposé le mot « bétyle » qui évoque un culte litholâtrique et qui serait assez mal choisi pour désigner les monuments travaillés par des mains chrétiennes. D'aucuns préfèrent l'expression de « menhir taillé ». Mais ces mots seraient la cause de confusion et d'erreur. D'abord parce qu'il existe de vrais menhirs dégrossis, même taillés, et ensuite parce que ces mots impliqueraient une origine commune à deux monuments très différents. D'ailleurs il ne nous paraît pas très utile de distinguer le bloc en forme de calotte sphérique de l'âge du fer, de la pierre hémisphérique en usage parmi les Bretons. Il n'y a là qu'un seul et même monument dont nous apercevons aujourd'hui plus nettement l'origine antérieure à notre ère, monument qui sera christianisé dans la suite et dont la forme se modifiera peu à peu avec le temps et deviendra successivement hémisphérique, ovoïde, conique, pyramidale. Si une distinction était nécessaire il faudrait la faire entre les deux blocs appairés de l'âge du fer. Il nous paraît difficile pour le moment, et à défaut d'autre, de changer ce terme de *lech*,

terme assez mal choisi, terme tout conventionnel — comme d'ailleurs celui de cromlech — mais adopté par tous les archéologues.

Louis MARSILLE.

Le tombeau de Troilus de Mondragon

Dans le 1^{er} bulletin de l'année dernière (p. 17) nous annonçons la disparition du tombeau dit de Troilus de Mondragon, qui, huit mois auparavant, avait quitté les rives de l'Elorn pour celles de la Seine, les ombrages du parc de Kerloret pour le dépôt d'un antiquaire parisien. Ce remarquable monument vient d'être rendu à la terre de Bretagne. Grâce aux efforts conjugués du Conseil général du Finistère, de la Sauvegarde de l'Art français et de la Société archéologique du Finistère, le musée départemental breton de Quimper a pu l'acquérir; il le conservera désormais dans une de ses salles basses, auprès d'autres précieux témoins de l'ancien art breton.

Nous avons plaisir à signaler le rôle de premier plan qu'a été dans ces circonstances celui de la Sauvegarde. Dès le premier jour, son dévoué président, M. le duc de Trévisse, avait partagé notre émotion et promis un concours. A la suite de la décision votée par le Conseil général de prendre à sa charge un peu plus que la moitié de la somme nécessaire à l'achat, M. le duc de Trévisse, intervenant avec activité, recueillit en quelques jours une somme assez considérable pour constituer un acompte décisif : c'était presque le quart du total. Il ne restait plus qu'à trouver le reste sur place; la Société archéologique pouvait dorénavant s'y employer et le fit avec plein succès.

La Sauvegarde de l'Art français n'en était pas à sa première intervention. Bien que comptant à peine quatre ans d'existence, elle a déjà beaucoup fait et elle ne cesse de montrer ce que l'initiative privée peut en ces matières lorsqu'elle s'exerce avec autant de vigilance que de science et de bon goût.

La Sauvegarde de l'Art français (12, avenue du Maine, Paris, 15^e) comprend des membres *adhérents*, *titulaires*, *fondateurs*, dont les cotisations annuelles sont respectivement de 25, 100 et 200 francs.
